Le revêtement extérieur des constructions en bois

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le revêtement extérieur des constructions en bois

Dans des régions étendues de notre pays, le bois a été pendant des siècles le matériau de construction traditionnel. Aujourd'hui encore ces vieilles maisons de bois sont l'ornement du paysage et, malgré les avantages économiques des matériaux modernes, il arrive souvent que bien des maîtres d'ouvrage choisissent de nouveau le bois. Les maisons en bois plein massif, rond ou équarri, n'ont généralement pas de revêtement extérieur. Le climat plutôt rude de notre pays et aussi le danger d'incendie dans les régions soumises au fœhn rendent une protection extérieure indispensable en ce qui concerne les constructions en treillis, à montants verticaux ou en panneaux. Ce revêtement peut être constitué par des planches horizontales, verticales ou obliques, par des panneaux de grandes dimensions, des bardeaux, des ardoises ou par un avant-mur en briques ou en plaques isolantes, avec enduit. Chacun de ces modes d'exécution confère à la maison un caractère spécial.

La forme la plus simple donnée au revêtement s'exécute à l'aide de planches dont l'arrangement (horizontal, vertical, oblique), le profilage et la combinaison avec des lattes ou autres possibilités permettent à l'architecte de nombreuses variations de présentation. Cette faculté ne devrait toutefois pas tourner en jeu, mais au contraire respecter toujours les principes de la construction en bois. Plus larges les planches, plus grand est le danger de fissurage; elles ne devraient donc jamais avoir plus de 20 cm. de large. Le mode de clouage est également important. Les planches larges ne devraient être clouées que d'un côté pour qu'elles puissent jouer, sinon l'on court le risque de les voir se fendre. Les clouages extérieurs se feront avec des clous zingués. Les revêtements extérieurs se font aujourd'hui presque exclusivement en mélèze qui résiste parfaitement bien aux intempéries.

Les plateaux de grand format s'adaptent parfaitement bien aux bâtiments préfabriqués et aux constructions par panneaux. Les plaques sont généralement en matériaux incombustibles. Les plaques en amiante-ciment ETERNIT ont fait leurs preuves dans cet ordre d'idées; on applique aux revêtements de façades certaines plaques d'amiante-ciment dites PELICHROME qu'on trouve dans toute une gamme de couleurs modernes en nuances mates. La structure en panneau des façades fait une excellente impression. La fixation des plaques peut se faire directement sur les poutres de l'ossature, sur le revêtement en bois ou sur un treillis en lattis. Il convient d'accorder au jointoyage une attention toute particulière. Tandis qu'autrefois on couvrait simplement les joints par des lattes, on les laisse aujourd'hui de préférence libres en y appliquant des bandes de tôle repliées pour l'écoulement de l'eau.

Un manteau de bardeaux ou d'ardoises se fixera sur le revêtement en planches. Une carapace d'ardoises était courante là où se trouvaient les carrières de ce matériau. Les ardoisiers taillaient ces «bardeaux» de pierre à la main et les fixaient par clouage sur le revêtement de bois. Selon leur provenance, les plaques d'ardoise étaient plus ou moins épaisses et présentaient des teintes bleues, grises ou rougeâtres. La Suisse ne dispose plus aujourd'hui de gisement d'ardoise de quelque importance, si bien qu'on ne rencontre presque plus de revêtements de façade en ardoises naturelles. Les revêtements en bardeaux se font en mélèze alpestre ou en chêne fendu à la main; ce sont ceux qui s'y prêtent le mieux. Souvent les bardeaux sont imprégnés d'huile de lin, passés au vernis spécial ou traités avec une laque. Comme les bardeaux sont excessivement inflammables, leur application se fait de plus en plus rare, bien que la structure écailleuse d'une façade ainsi traitée puisse avoir son charme.

Un excellent remplaçant des ardoises naturelles devenues si rares et des bardeaux si inflammables est l'ardoise en amiante-ciment ETERNIT pour façades. L'amiante-ciment est un matériau de construction moderne inventé au commencement du siècle; c'est un mélange de fibres minérales d'amiante et de ciment Portland. L'amiante-ciment ETERNIT est incombustible, très résistant aux intempéries et, peu après sa fabrication, devient dur comme la pierre, mais peut toutefois être dégrossi, perforé et cloué. Les ardoises ETERNIT pour façades sont livrables en divers formats et en six teintes différentes. Des modes de pose suffisamment diversifiés permettent nombre de variations et une excellente adaptation au type de la maison et aux environs. L'impression est meilleure lorsque les ardoises sont de très petit format. Le travail de pose demande toutefois beaucoup d'habileté professionnelle de la part du couvreur. Le constructeur avisé de bâtiments en bois ne voit pas d'un bon œil les avant-murs de brique ou en plaques isolantes, avec enduit. Dans les contrées dans lesquelles, pour des raisons dictées par la police du feu ou pour des motifs esthétiques, les maisons entièrement en bois n'entrent pas en ligne de compte, on construit des avant-murs; ils confèrent aux maisons l'apparence de constructions massives.

Habitation familiale moderne près de Zurich

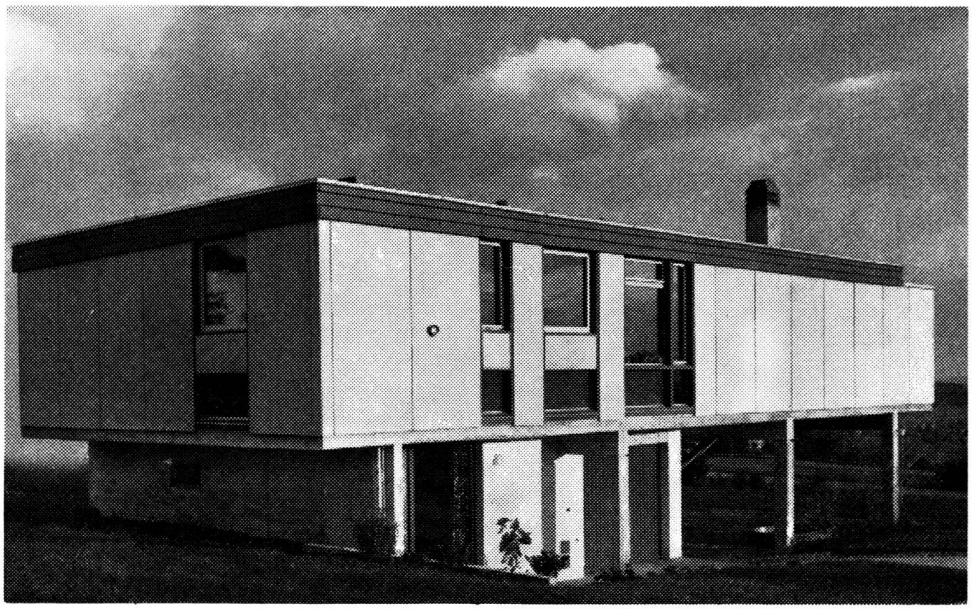

Cette maison d'une famille, construite en bois sur fondation de béton, a été revêtue de plaques planes d'amiante-ciment

ETERNIT

de couleur grise naturelle. L'architecte a choisi pour la façade un réseau permettant l'emploi des plaques dans leur grandeur de fabrication. Il n'y a donc pas eu de déchet et la construction s'est avérée très économique.

(Architecte: Jan Both, Zurich.)

Home de vacances au bord du lac des Quatre-Cantons

Le toit et la façade sont recouverts d'ardoises en amiante-ciment

ETERNIT

de couleur brune, en double recouvrement. La conception moderne de la construction reprend habilement les formes traditionnelles des éléments et s'harmonise parfaitement avec le paysage.

Formation de l'architecte

Vœux émis par les architectes à l'occasion du VIIIe Congrès de l'UIA

1. Que les pouvoirs publics prennent conscience de l'importance de l'architecture et de l'urbanisme dans la vie d'une nation et consacrent les moyens nécessaires à la formation des hommes qui en seront responsables.

2. Que l'opinion publique soit informée dès l'enfance des problèmes d'architecture et d'urbanisme et qu'elle y soit préparée dès l'école.

3. Que les programmes pédagogiques s'attachent à stimuler chez les jeunes le besoin naturel de création et multiplient les occasions de développer la sensibilité, l'ingéniosité et l'imagination.

4. Qu'avec l'aide des architectes, les maîtres de l'enseignement de base soient initiés aux problèmes d'architecture et d'urbanisme.

5. Que l'UNESCO, avec l'aide de l'UIA, s'attache à la réalisation du vœu qui précède.

6. Que les adolescents soient informés du caractère de la profession d'architecte et des moyens d'y accéder.

7. Que l'entrée dans les écoles d'architecture soit subordonnée à un niveau suffisant de culture générale et scientifique.

8. Que pour permettre les contacts personnels indispensables entre maîtres et élèves, le corps enseignant des écoles d'architecture soit suffisamment important et qualifié.

9. Que les professeurs et les étudiants en architecture puissent travailler en commun avec ceux d'autres disciplines.

10. Que les études fonctionnelles, structurelles et plastiques soient menées parallèlement pour habituer les élèves à penser l'architecture comme un tout.

11. Que la formation scientifique et technique des architectes fasse l'objet d'un enseignement spécifique.

12. Que l'architecture soit enseignée avec le constant souci de l'intégration dans le milieu socio-économique et l'environnement physique.

13. Que l'enseignement de l'urbanisme soit considéré comme l'une des composantes de la formation complète de l'architecte.

14. Que l'information et le perfectionnement soient tenus pour indispensables pendant toute la carrière d'un architecte.

15. Que soient organisés des stages ou séminaires de perfectionnement et de recyclage pour les architectes et pour les professeurs.

16. Que soient réunies des équipes d'architectes, de techniciens et de spécialistes des sciences humaines et économiques en vue de l'étude complète de cas concrets.

17. Que soient créés, sous la responsabilité des architectes, des centres ou instituts de recherches architecturales et urbanistiques pour développer la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

18. Qu'il soit recommandé aux pays en voie de développement de créer leurs propres écoles d'architecture et que l'assistance technique porte sur l'organisation et le fonctionnement de ces centres d'enseignement.

19. Que l'UIA assure des contacts permanents avec l'Union internationale des étudiants en architecture, pour toutes les questions d'intérêt commun, et notamment en matière de programmes d'études, de problèmes d'échanges, de stages et de bourses.

20. Que soit encouragée la publication à l'usage des écoles d'architecture d'un bulletin international d'information et de documentation.

21. Que soit institué au sein de l'UIA un organisme permanent d'étude des problèmes de la formation architecturale.

Au lieu de l'habiller d'un avant-mur en plaques ou en briques, un bâtiment en bois peut aussi être revêtu d'un treillis métallique avec enduit. Ce treillis sert de support à l'enduit qui absorbe les tensions apparaissant dans le bois qui «travaille». On a répandu sur le treillis des fragments de briques, ce qui augmente l'adhérence de l'enduit. Un tel genre d'enduit est d'une application très ancienne sur les constructions en bois; à l'ère du baroque on se servait déjà de cette méthode pour donner à un bâtiment en bois massif l'apparence d'une maison de pierre. Appliquant la technique de la structure, les têtes de poutre des ouvertures des parois latérales et médianes ont été transformées en pilastres pompeux. Mais une telle façade représentait également l'objet rêvé pour un peintre de fresques.